ABHEO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 4 000 euros
Siège social : 1 RUE DE LA SABLONNIERE
27950 VILLEZ-SOUS-BAILLEUL
519 057 749 RCS EVREUX-27000

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 mars 2024

L'an 2024,
Le 29 mars,
A 18H00,

Monsieur Eric GLASSER,
demeurant 81 rue d'Albuféra 27200 VERNON,

Propriétaire de la totalité des 40 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société ABHEO,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,

- Modification corrélative des statuts,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 1 RUE de la Sablonnière, 27950 VILLEZ SOUS BAILLEUL au 81 RUE D'ALBUFERA, 27200, VERNON à compter du 1er Avril et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 81 RUE D'ALBUFERA, 27200, VERNON ."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Eric GLASSER

Certifié conforme par la gérance
P.P.

